

Séance publique du lundi 19 février 2018

20 h 30

Présents : Henry SARRAZIN, Monique MASDURAUD, Jean-Michel MEUNIER, Yves SAVIDAN, Jean-Louis PONS, Valérie BOURGARIT, Gérard ESPINOSA, Isabelle MORONVAL, Claude Cathelin, Marion MANAHILOFF.

Absentes ayant donné procuration : Pamela IZARD à Yves SAVIDAN et Isabelle MILESI à Valérie BOURGARIT.

Absents excusés : Nicolas BAUDESSEAU, Cathy VIGNE.

Secrétaire de séance : Jean-Michel Meunier

Date de convocation : 13/02/2018

Ordre du jour :

1) Travaux d'aménagement de la Place de la Mairie : choix des entreprises pour les lots VRD et Serrurerie.

Le maire expose au conseil que la consultation puis les négociations dans le cadre du MAPA pour les travaux d'aménagement de la Place de la mairie viennent de se terminer.

Il y avait trois lots : Lot 1 : voirie et réseaux divers pour lesquels 4 entreprises ont déposé une offre, certaines avec options,

Lot 2 : serrurerie pour lequel trois entreprises ont déposé une offre,

Lot 3 : maçonnerie aucune offre n'a été reçue.

La notation s'établissait comme suit : valeur technique 60% et prix 40%.

Le classement final :

Lot 1 - VRD : n°1 l'entreprise COLAS

Lot 2 - Serrurerie : n°1 l'entreprise SIGMA

Le lot 3 – maçonnerie sera proposé à l'entreprise COLAS.

Après discussion et à l'unanimité, le conseil municipal choisit les entreprises COLAS pour le lot 1 – VRD et SIGMA pour le lot 2 – serrurerie.

2) Finances : mise en place d'une ligne de trésorerie par contrat avec la Caisse d'Épargne.

Le maire expose qu'en raison d'un retard dans le versement de plusieurs subventions, la commune rencontre un problème de trésorerie.

Plus organismes bancaires ont été contactés et le mieux disant est la Caisse d'Épargne qui propose la mise à disposition d'une somme de 100.000 euros (cent mille euros) pour une durée de un an, index : EURIBOR 3mois moyenné, flooré à zéro, avec une marge de +1,10%, une commission d'engagement de 0.20% du montant mis à disposition et 0.10% de commission de non utilisation si aucun tirage n'a été effectué.

Le maire invite le conseil à délibérer.

Après discussion, le conseil approuve à l'unanimité la proposition de ligne de trésorerie de la Caisse d'Épargne.

3) Voyage sur Paris - ministère - réception diplôme « terre saine zéro phyto » : prise en charge des frais de missions du maire.

Le maire expose au conseil qu'il doit se rendre à Paris, au ministère de l'Environnement le 21 mars 2018, afin de recevoir le diplôme des mains du ministre ou de son chef de cabinet.

Il sollicite la prise en charge des frais de déplacement.

Après discussion, et à l'unanimité, le conseil approuve la demande et dit que les frais seront remboursés sur justificatif.

4) Questions diverses

- Présentation des activités « animations et culture » à venir.
- Présentation des concepts liés aux nouvelles communes.
- Déploiement du Haut Débit : un site sera mis à disposition dans peu de temps afin de savoir quand Saussines aura un meilleur débit.
- Le rythme scolaire restera à 4,5 jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Ont signé les membres présents :

Henry Sarrazin,

Monique MASDURAUD,

Jean-Michel Meunier

Yves Savidan,

Jean-Louis PONS,

Valérie Bourgarit,

Gérard Espinosa,

Isabelle MORINVAL,

Claude CATHELIN,

Marion MANAHILOFF.